

Mise en ligne : 16 mai 2018.
Dernière modification : 20 novembre 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

ÉTABLISSEMENTS BOYOUND, Tunis

Fils d'un ébéniste d'Alger,
Célestin Boyoud (1874-1972) s'associe d'abord avec son frère Jules
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Celestin_Boyoud-Alger.pdf
avant de s'établir à Tunis où la maison était représentée
dès le début du siècle

Publicité
(*Journal général de l'Algérie*, 3 janvier 1904)

PARIS - ALGER - TUNIS
AMEUBLEMENTS
BOYOUND CELESTIN
MAISON DE VENTE :
3, rue DUMONT-D'URVILLE, rue du PARC et rue du HAMMA
ATELIERS :
BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE
VOUTES 91, 92, 93, 94, 95, 96 ET 98
ALGER
Demander le Nouveau Catalogue Illustré
J. 28715

PARIS — ALGER — TUNIS
BOYOUND Célestin
Maison de vente :
3, r. Dumont-d'Urville, rue du Parc et rue du Hanna

Ateliers : bd de la République
ALGER

MARIAGE
Marie Battandier
Célestin Boyoud fils
(*Le Sémaphore algérien*, 26 avril 1908)

On nous fait part du prochain mariage de M. Célestin Boyoud fils, négociant à Alger, avec Mademoiselle Marie Battandier. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le jeudi, 30 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-Charles de l'Agha.

À M. Célestin Boyoud père, à Madame et M. Battandier, professeur à l'École supérieure de médecine, nous adressons nos félicitations, et nous présentons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

[D'où Marcel Célestin (1909-1979) et Aline Marthe Andrée (1912) mariée en 1934 à Tunis avec Annet Jules Jean Lafont (1910-1976)]

S.A., 27 déc. 1920, p. 50 ans.

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Écho d'Alger*, 19 septembre 1922)

Mme J. A. Battandier ; M. Robert Arnaud, administrateur en chef des Colonies, chevalier de la Légion d'honneur ; Mme Robert Arnaud, née Battandier et leurs enfants ; M. C[élestin] Boyoud, négociant à Tunis ; Mme C[élestin] Boyoud, née Battandier et leurs enfants ; M. et Mme Casimir Battandier et leur fils ; Mme M. A. Arnaud ; les familles Léguillier, Treffot, Auvray, Duez, le docteur Trabut et M. le professeur Maire,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules-Aimé BATTANDIER,
professeur honoraire de la Faculté de Médecine d'Alger,
membre correspondant de l'Académie des Sciences,

leur époux, père, beau-père, grand-père, oncle, grand-oncle, allié, ami et collaborateur, décédé à Alger le 18 septembre 1922.

Et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui mardi à trois heures.

Réunion au domicile mortuaire, 9, rue Desfontaines.

OFFICE D'ÉTAT-CIVIL, succursale de la Maison G. Trouvain, de Paris, L. Cosso-Gentil, directeur à Alger, 62 et 64. rue de Constantine, téléph. 27-03.

VIOLENT INCENDIE
Plusieurs centaines de mille francs de dégâts
(*L'Écho d'Alger*, 3 août 1923)

Tunis, 2 août. — Un violent incendie a complètement détruit l'usine de meubles des établissements Boyoud. Les dégâts matériels, très importants, sont évalués à plusieurs centaines de mille francs, couverts par une assurance. L'incendie a provoqué une panique dans les immeubles voisins où se sont produits plusieurs vols.

Parmi les victimes des cambrioleurs, serait un commissaire de police qui a constaté que trois mille francs de bijoux ont disparu.

Les Ensembles mobiliers
(*La Renaissance de l'art français et des industries du luxe*, octobre 1925)

C'est par erreur que le nom de M. R. Quibel ne figure pas au bas des clichés qui illustrent, dans notre numéro d'août, l'article, publié sous ce titre, par M. Henri Clouzot. Ces différents meubles, ont été exécutés par MM. Mercier frères, d'après les dessins, grandeur nature, de M. R. Quibel, et nous nous faisons un devoir de le reconnaître, en profitant, de l'occasion pour féliciter et le dessinateur et les exécutants. L'aménagement et la décoration du stand sont également l'oeuvre de M. R. Quibel, auteur, par ailleurs, d'un petit salon des plus remarquables, exposé au Clos Normand, et d'une salle à manger, présentée par les établissements Boyoud, de Tunis, dans la section des Ensembles mobiliers.

ÉTABLISSEMENTS BOYOUND

S.A. tunisienne au capital de 2 MF

Siège social : TUNIS, 54, av. Jules-Ferry.

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 801)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 5 membres français, nommés p. 6 ans, propr. de 20 actions.

BAIZEAU (Lucien), 12, route de l'Ariana, Tunis ;

BOYOUND (Célestin), 46, av. Jules-Ferry, Tunis ;

MARTINIER (Aymé), 13, av. de Lesseps, Tunis ;

RENOUX (Henri), domaine d'Hassen-Bey, 11, av. de Lesseps, Tunis ;

COMMISSAIRES AUX COMPTES

DELCROIX (Éduard), Belcédère supérieur, Tunis ;

USANNAZ-JORIS, 4, r. d'Angleterre, Tunis.

Objet. — Fabrication et vente au détail de tout ce qui concerne l'ameublement.

Capital social. — 2 MF, en 4.000 act. de 500 fr. À l'origine, 0,5 MF ; porté à 1,2 MF en 1923, à 1,6 MF en 1925 et à 2 MF en 1926.

Obligations. — 0,35 MF.

Parts bénéficiaires. — 500.

Répartition des bénéf. — 6 % aux act., après prélèvement de la réserve légale ; de priorité ; sur le surplus : 20 % aux adm., 15 % aux parts. Le solde aux actions.

UN GRAVE INCENDIE À TUNIS

Les magasins de meubles Boyoud ont pris feu

(*L'Écho d'Alger*, 25 juillet 1928)

Tunis, 24 juillet. (De notre correspondant particulier). — Les établissements Boyoud, occupent rue Thiers, le vaste immeuble de l'ancien théâtre Rossini. Hier, vers 13 h. 30, l'agent Léandri, du service général, s'aperçut qu'une fumée épaisse s'échappait des fenêtres situées au 3^e étage. Il avisa aussitôt la permanence qui téléphona au service des pompiers de la ville.

En toute hâte, deux moto-pompes et 4 grosses lances entrèrent en action.

La grande échelle aérienne permit d'atteindre l'étage supérieur qui paraissait particulièrement menacé. Les différents ateliers brûlaient.

Fort heureusement, l'eau ne manqua pas un seul instant. Un peloton du 4^e zouaves, commandé par un capitaine très actif, parvint à dégager les meubles de valeur occupant les premier et deuxième étages et à les transporter au rez-de-chaussée que le feu n'avait pas encore attaqué.

La toiture recouvrant les anciennes loges des artistes faiblit bientôt et les poutres de fer en ignition cédèrent en partie, si bien que l'on craignit un instant un effondrement partiel. Les cloisons de briques ne résistèrent pas et cédèrent sous le poids du plafond,

Après 2 heures de dur labeur, les pompiers eurent enfin raison des flammes.

Des renseignements recueillis, il semblerait résulter que l'incendie aurait été provoqué par un court-circuit qui se serait produit dans l'ascenseur.

À l'arrivée des pompiers, l'appareil se détacha en effet brusquement de l'orifice du 1^{er} étage et vint s'écrouler sur le sol. Les dégâts s'élevèrent à plusieurs centaines de mille francs.

On ne saurait toutefois fixer aujourd'hui un chiffre exact, l'enquête de la justice étant seule appelée à l'établir avec précision.

Violent incendie
(*Les Annales coloniales*, 2 août 1928)

Un violent incendie s'est déclaré dans les établissements Boyoud, installés dans l'ancien théâtre Rossini, à Tunis.

Les causes du sinistre n'ont pu encore être déterminées. On ne connaît pas non plus l'évaluation des dommages, mais on a tout lieu de les croire importants.

Augmentation de capital
ÉTABLISSEMENTS BOYOUND
(*Le Mercure africain*, 25 décembre 1928)

L'assemblée du 25 octobre a régularisé l'augmentation de capital de 2 à 2.400 mille francs divisé en 4.800 actions de 500 francs.

Liste des brevets d'invention et certificats d'addition délivrés et des dessins et modèles industriels déposés en Tunisie en 1929 (Fin.)
(*Bulletin mensuel de l'Office du protectorat français de Tunisie*, novembre 1930)

3^o DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

N^o 185. — Boyoud (Établissements), 54, avenue Jules-Ferry (Tunis) : « Photographies de meubles ».

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Écho d'Alger*, 21 décembre 1941)

Madame et Monsieur Robert Arnaud, gouverneur honoraire des colonies, leurs enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur P. Boyoud, industriel, leurs enfants et

petits-enfants ; les familles parentes et alliées, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Madame J.-A. BATTANDIER,
leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, décédée le 16 décembre
1941. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
